

COMPTE-RENDU DU DEUXIÈME SOMMET DU CONSEIL DU PARTENARIAT POUR LA SURVIE DES GRANDS SINGES 6 AU 8 NOVEMBRE 2012

Le deuxième sommet du Conseil du Partenariat pour la survie des grands singes (GRASP) s'est tenu à Paris, France, du 6 au 8 novembre 2012. Plus de 150 participants se sont rassemblés pour la réunion, y compris les partenaires des États de l'aire de répartition, des autres États, de la communauté scientifique, des organisations non gouvernementales et intergouvernementales, des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et des organes des Nations Unies, ainsi que des observateurs, y compris les organisations qui ont amorcé un processus d'adhésion au GRASP.

Au cours du sommet, les participants ont discuté de, élaboré et révisé la Stratégie mondiale pour les grands singes (la Stratégie mondiale), les priorités du GRASP pour la période 2013-2016 (les Priorités), et les Règles d'organisation et de gouvernance du GRASP (Règles du GRASP). Les participants ont également participé à trois séminaires sur les grands singes portant sur le commerce illégal, l'économie verte et la technologie.

Au cours de ces trois jours, les délibérations ont porté sur la formulation des prochaines étapes du GRASP, l'identification des priorités pour la période 2013-2016 et l'actualisation des textes fondateurs en conséquence. Compte tenu de l'écart de sept ans entre les premier et deuxième sommets du Conseil, de nombreux participants ont déploré le fait que la communication entre les partenaires, le Secrétariat et les organes du GRASP étaient trop peu fréquente. Cependant, à l'issue des délibérations, les participants se sont déclarés optimistes quant à l'avenir, mettant en garde que des progrès devraient être accomplis et davantage de mesures adoptées avant la prochaine réunion du Conseil en 2016.

Ce compte-rendu résume les débats qui ont eu lieu pendant les trois jours du sommet du Conseil.

BREF HISTORIQUE DU GRASP

Les quatre taxons de grands singes - bonobo, chimpanzé, gorille et orang-outan - sont reconnus depuis longtemps comme étant continuellement menacés. Rencontrés dans les forêts tropicales d'Afrique et d'Asie, le nombre total des populations sauvages et captives a continué de chuter, malgré les efforts de conservation actuels, principalement en raison de la déforestation ; du commerce de viande de brousse et d'espèces sauvages ; de l'étalement urbain ; de la demande en produits forestiers et en énergie ; de l'exploitation minière ; des conflits armés ; et des maladies. La protection et la conservation des grands singes et de leurs habitats sont essentielles pour assurer le maintien de leur rôle dans l'environnement, et pour garantir les moyens de subsistance qui leur sont associés.

Le GRASP a été créé en 2001 sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) afin de répondre à cette crise et d'atténuer les menaces d'extinction imminente. Le Partenariat vise à unir les nombreux gouvernements, les organisations internationales et nationales de conservation, la communauté scientifique et autres œuvrant à la conservation des grands singes. Établi comme un Partenariat de Type II du Sommet mondial sur le développement durable, le GRASP fournit une plate-forme pour permettre aux partenaires de se rencontrer, de collaborer et d'échanger des informations, des expériences et des bonnes pratiques, afin d'assurer l'avenir des grands singes et de leurs habitats.

Le Partenariat, qui est géré par un Secrétariat, a une structure multidimensionnelle. Le Secrétariat du GRASP travaille en consultation avec le Conseil du GRASP, le Comité exécutif et la Commission scientifique. Le Secrétariat est basé à Nairobi, au Kenya, et est accueilli conjointement par le PNUE et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Au cours de la période intérimaire précédant le premier sommet du Conseil en septembre 2005, un Comité exécutif provisoire a été établi, et a été présidé par l'Ouganda, alors que la République Démocratique du Congo (RDC) et l'Indonésie représentaient les autres États de l'aire de répartition des grands singes. Une Commission scientifique provisoire a également été créée afin de fournir des orientations au Secrétariat du GRASP jusqu'au premier sommet du Conseil du GRASP.

PREMIÈRE RÉUNION PRÉPARATOIRE DU CONSEIL GRASP : Le PNUE et l'UNESCO ont convoqué une réunion d'experts préparatoire pour la Réunion intergouvernementale sur les grands singes (IGM) et le Partenariat GRASP à Paris, du 26 au 28 novembre 2003. Pendant la réunion, les partenaires du GRASP sont tombés d'accord sur un projet de stratégie mondiale de conservation

DANS CE NUMÉRO

Bref Historique du GRASP	1
Compte-rendu du deuxième Sommet du Conseil du GRASP	1
Réunions à Venir	10
Glossaire	10

des grands singes, un projet de plan de travail pour 2003-2007 et un projet de règles régissant les activités du GRASP. Ces documents devaient être examinés lors de la première IGM.

En mai 2005, la Commission européenne a annoncé sa décision d'octroyer 2,4 millions d'€ au GRASP pour « la préservation des ressources forestières et l'amélioration des moyens d'existence des populations forestières à travers la conservation des grands singes en tant qu'espèces phares », assurant ainsi des fonds suffisants pour tenir le premier sommet du Conseil du GRASP.

PREMIÈRE IGM SUR LES GRANDS SINGES ET PREMIER SOMMET DU CONSEIL DU GRASP : La première IGM s'est tenue les 5 et 6 septembre 2005, suivie du premier sommet du Conseil du GRASP les 7 et 8 septembre. Les discussions de l'IGM ont ensuite repris avec un segment de haut niveau le 9 septembre. Ces rencontres ont toutes eu lieu à Kinshasa, en RDC.

L'IGM a discuté des Règles du GRASP, de la Stratégie mondiale, d'un plan de travail pour la période 2003-2007, et d'une déclaration du sommet sur les grands singes, la Déclaration de Kinshasa.

Lors de sa réunion, le Conseil a examiné les rapports sur la période intersessions et a élu le Comité exécutif du GRASP et le nouveau Président du Conseil du GRASP. Il a également adopté des décisions sur le plan de travail 2003-2007, et sur les Règles du GRASP. Les résultats de ses délibérations sur la Stratégie mondiale ont été transmis à la plénière de clôture de l'IGM pour examen.

L'IGM s'est réunie à nouveau pour un débat de haut niveau, au cours duquel elle a entendu les déclarations des ministres et des chefs de délégation. Elle a également approuvé la Stratégie mondiale, qui vise à écarter la menace d'extinction imminente pesant sur la majorité des populations de grands singes, à conserver leurs habitats naturels, et à s'assurer que les interactions avec les humains sont mutuellement bénéfiques et durables.

En outre, l'IGM a adopté la Déclaration de Kinshasa sur les grands singes, qui a réaffirmé l'engagement des États à assurer la réussite du GRASP en demandant, entre autres, à tous les États de l'aire de répartition de devenir des partenaires actifs et de former des partenariats stratégiques avec le secteur privé. Elle a également appelé à une réduction constante et significative des disparitions de populations de grands singes et de leurs habitats à l'horizon 2010, et à assurer l'avenir des espèces et sous-espèces à l'état sauvage à l'horizon 2015.

COMPTE-RENDU DU DEUXIÈME SOMMET DU CONSEIL DU GRASP

Le deuxième sommet du Conseil du Partenariat pour la survie des grands singes (GRASP) a débuté mardi matin 6 novembre 2012. Douglas Cress, Coordonnateur du GRASP, a accueilli les participants, en insistant sur l'aspect « partenarial » du GRASP et en notant que ses réalisations sont celles de tous les partenaires.

Qunli Han, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), s'exprimant au nom de Gretchen Kalonji, UNESCO, a mis l'accent sur le GRASP en tant que modèle de cadre de coopération innovant au sein de la communauté internationale. Il a rappelé le travail de l'UNESCO sur les Réserves de biosphère et les Sites du patrimoine mondial, notant qu'ils constituent souvent des habitats des grands singes, et a déclaré que le GRASP pourrait bénéficier de ces réseaux et de leur expertise. Il a souligné



Gretchen Kalonji, UNESCO

la stratégie à long terme du GRASP et a mis en exergue les grands singes et l'économie verte en tant que principaux sujets de discussion de cette réunion.

Dans un message vidéo, Achim Steiner, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a salué la participation de 21 des 23 États de l'aire de répartition des grands singes, en déclarant que les États de l'aire de répartition doivent figurer au cœur des partenariats. Il a souligné la nécessité que la communauté scientifique prenne conscience que la politique publique est nécessaire, a appelé à ce que le GRASP devienne la pierre angulaire pour toutes les parties prenantes, et a suggéré que les résultats de la réunion consistent en une feuille de route pour l'action future.

Jane Goodall, Fondatrice de l'Institut Jane Goodall et Messenger de la paix des Nations Unies, a déclaré, dans un message vidéo, que l'accroissement des populations humaines a conduit à l'augmentation des conflits homme-animal. Elle a souligné la nécessité de trouver des moyens de subsistance alternatifs pour les chasseurs et les producteurs de charbon, et a souligné l'importance de l'engagement auprès des communautés qui dépendent des forêts, déclarant que les forêts doivent être valorisées par les villageois tout autant que par les grandes entreprises. Goodall a souligné la nécessité de changer la façon dont les humains conçoivent et valorisent les grands singes et leurs habitats, et a exhorté à explorer la façon d'étendre au niveau mondial la tâche de conserver les grands singes.

QUESTIONS D'ORGANISATION

Le Conseil a ensuite élu Jean-Patrick Le Duc, Directeur des relations internationales au Musée national français d'histoire naturelle en tant que Président de la réunion, et John Mshelbwa, Nigéria, en tant que Vice-président. Les délégués ont adopté l'ordre du jour (UNEP/UNESCO/GRASP/COUNCIL.2/1a, 1 b) sans amendement, et ont décidé de travailler en plénière et de créer des groupes de contact au besoin.

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU GRASP

Aggrey Watsiba, Ouganda, a présenté mardi matin le rapport du Comité exécutif, notant qu'il a été créé en 2005 un Comité provisoire ayant opéré de 2003 à 2005 pour contribuer à l'établissement du Partenariat. Il a décrit les travaux entrepris par le Comité, notamment de soutenir les réunions du Conseil du GRASP et d'assurer la pleine participation de chaque

partenaire. Il a souligné que le Comité exécutif a examiné le renforcement du soutien national pour la conservation dans les États de l'aire de répartition. Watsiba a en outre souligné que les points focaux nationaux constituent un maillon important pour le Conseil du GRASP pour mener à bien ses travaux, a déploré le peu de commentaires reçu de leur part, et a exhorté au renforcement des communications à l'avenir.

RAPPORT DU SECRÉTARIAT DU GRASP

Johannes Refisch, Secrétaire du GRASP, a présenté le rapport du Secrétariat (UNEP/UNESCO/GRASP/COUNCIL.2/8) mardi matin. Il a souligné les développements et les activités réalisées depuis 2005, notamment : la structure institutionnelle du Partenariat ; la Stratégie mondiale adoptée à la première réunion du Conseil en 2005 ; la composante politique globale et le champ d'activités du projet financé par la Commission européenne qui s'est déroulé de 2005 à 2009 ; la publication de l'Atlas mondial des grands singes et d'études sur le commerce illicite des grands singes ; les missions conjointes avec la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ; le nouveau site web du GRASP, la liste de diffusion, et le lien avec les réseaux sociaux, qui ont augmenté la présence du GRASP dans les médias ; et l'Évaluation stratégique du GRASP.

RAPPORT DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE DU GRASP

Serge Wich, Président, Commission scientifique du GRASP, a présenté mardi matin le rapport de la Commission, notant que la collecte et le partage des données se sont améliorés depuis 2007, notamment avec le lancement du portail A.P.E.S. Il a souligné le statut d'espèce menacée ou en danger critique de tous les grands singes, citant le braconnage, la perte d'habitat et les maladies comme principales menaces pour les populations de grands singes. Il a présenté les priorités de travail de la Commission, y compris : la mise en application de la loi ; la réduction du commerce ; l'information fréquente sur l'état de conservation des grands singes ; l'incorporation des grands singes dans les programmes de certification pour les industries extractives ; et la conservation des forêts.

Au cours du débat qui a suivi sur les trois rapports présentés, les participants ont discuté de la relation entre le Comité pour les animaux de la CITES et la Commission scientifique du GRASP, du rôle de la Commission scientifique dans la recherche et de la nécessité d'une communication accrue à l'avenir entre le Secrétariat du GRASP et les partenaires du GRASP.

PRIX GRASP-IAN REDMOND POUR LA CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Douglas Cress a présenté mardi matin le Prix GRASP-Ian Redmond pour la conservation de l'environnement, qui accordera 5 000 \$ US à deux jeunes conversationnistes en Afrique et en Asie tous les deux ans, à compter de 2013. Ian Redmond, Président, Ape Alliance,



Douglas Cress, GRASP

a souligné que le prix a pour but d'autonomiser les individus et de motiver l'innovation pour la conservation des grands singes, et a exprimé l'espoir que d'autres, en particulier ceux du secteur privé dont les intérêts commerciaux dans les forêts tropicales se chiffrent en milliards de dollars, verseront des fonds pour rehausser l'importance du prix.

Le Mali a remercié Ian Redmond pour son soutien à la conservation des chimpanzés au Mali.

RAPPORT DE L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU GRASP

Douglas Cress a présenté mardi après-midi l'Évaluation stratégique du GRASP (UNEP/UNESCO/GRASP/COUNCIL.2/4) achevée en avril 2012, soulignant que son objectif était d'évaluer le succès et l'impact du GRASP depuis sa création. Il a souligné les conclusions de l'évaluation, y compris celle concernant l'important potentiel du GRASP en tant que partenariat des Nations Unies de capter l'attention d'autres organisations, des gouvernements et des AME. Il a fait remarquer que le GRASP doit aussi : être l'élément moteur dans l'examen des raisons expliquant l'échec de la conservation des grands singes ; être une interface entre la science et la politique, ainsi qu'un outil de communication œuvrant en faveur du changement ; et s'assurer qu'il existe un engagement et une vision partagée, qui ont fait défaut dans le passé. Il a noté qu'un consensus s'est dégagé sur le fait que le Partenariat n'a pas répondu aux attentes, mais qu'il vaut encore la peine de persévérer.

Cress a déclaré que parmi les recommandations pour l'avenir figure que le travail du GRASP se concentre sur : les forêts, y compris l'amélioration de son dialogue avec l'agro-industrie ; simplifier la structure du GRASP ; et communiquer, diffuser l'information, et influencer et chercher de nouveaux auditoires qui auparavant n'étaient pas atteints par le GRASP. Il a également souligné la nécessité d'agir sur « un plan politique de niveau supérieur » et de faire pression pour de meilleures législations et une mise en application effective de la loi.

Dans la discussion qui a suivi, les participants ont abordé les questions relatives aux ressources disponibles pour le Secrétariat du GRASP, au rôle des points focaux nationaux, à une meilleure utilisation des outils disponibles au GRASP, à la nature exacte du GRASP et de ses organes, et au rôle du GRASP dans les efforts pour placer l'agenda des grands singes au sein d'autres processus et entités.

STRATÉGIE MONDIALE RÉVISÉE POUR LES GRANDS SINGES

Douglas Cress a présenté la Stratégie mondiale (UNEP/UNESCO/GRASP/COUNCIL.2/2) mardi après-midi, en précisant que ce document est une version mise à jour de la Stratégie mondiale de 2005 adoptée lors du premier sommet du Conseil du GRASP, et qu'il vise à refléter les développements qui ont eu lieu depuis son adoption, ainsi que les questions d'actualité, plutôt qu'à réécrire la stratégie.

Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont accueilli favorablement le document et ont suggéré, entre autres, que : le Secrétariat devrait clarifier les liens entre le document et les Priorités du GRASP 2013-2016 ; le document devrait refléter les recommandations de l'Évaluation stratégique du GRASP ; les objectifs de la Stratégie doivent être mesurables pour permettre le suivi et l'évaluation des progrès ; les aspects sociaux devraient être examinés par la Commission scientifique en plus des aspects biologiques ; et des références aux maladies des singes devraient être incluses.

Le Conseil a examiné à nouveau le projet de Stratégie mondiale révisée jeudi matin, 8 novembre, à travers une lecture de l'avant-projet de document révisé de la Stratégie mondiale, intégrant les observations précédentes. Les participants ont convenu d'un certain nombre de modifications de forme et le Secrétariat a convenu de soumettre un autre texte révisé plus tard dans la journée.

Concernant l'objectif global de la Stratégie mondiale, les participants ont convenu qu'il devrait : être harmonisé avec la vision élaborée dans les Priorités 2013-2016 ; faire référence à toutes les populations sauvages de grands singes plutôt qu'à « la plupart » comme dans la formulation actuellement proposée ; et être cohérent avec l'objectif général et les objectifs spécifiques du GRASP.

Au sujet des objectifs spécifiques, les participants ont convenu, entre autres, que : la terminologie de la Convention sur la diversité biologique (CDB) relative aux peuples autochtones et aux communautés locales doit être utilisée tout au long du document ; « la promotion de la Stratégie mondiale » devrait être un outil plutôt qu'un objectif en lui-même ; les « menaces » doivent être incluses dans l'objectif de « déterminer et suivre la distribution et l'abondance des grands singes » ; une référence aux impacts des agro-industries sur les grands singes devrait être incluse ; les références à l'évaluation des impacts de l'agroforesterie doivent être maintenues, car, bien que normalement considérée comme une utilisation des terres à faible impact, elle peut être préjudiciable aux populations de grands singes dans d'autres régions, comme cela a été souligné par les délégués de la RDC et du Cameroun ; l'évaluation de l'impact des réserves d'extraction et l'application des mesures d'atténuation en collaboration avec les banques de développement et les autres institutions financières internationales devraient être envisagées sous deux objectifs distincts, contrairement à la formulation actuelle sous un seul et même objectif ; les références à la Convention de Ramsar, la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) et la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) devraient être incluses dans les institutions concernées ; et des libellés sur les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, lorsqu'ils se rapportent à la CITES et aux grands singes, devraient être inclus.

Jeudi après-midi, le Conseil a conclu les discussions concernant, et a adopté, la Stratégie mondiale révisée pour la survie des grands singes et de leur habitat, tel que modifiée. La Stratégie définit un certain nombre d'objectifs pour le GRASP, y compris : augmenter le nombre de populations, la taille totale de la population et les zones d'habitat sous une gestion à long terme de la conservation ; encourager les États de l'aire de répartition à préparer, mettre en œuvre et évaluer les plans d'action de conservation des grands singes, en consultation avec les experts concernés ; promouvoir et encourager l'application et le respect des lois nationales et internationales visant à améliorer la survie des grands singes et de leurs habitats ; et promouvoir les plans de paiements pour les services écosystémiques (PSE) qui protègent les habitats des grands singes, tout en offrant des incitations économiques aux communautés autochtones et locales, telles la Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, et le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement (REDD+).



Dieudonné Ankara, Congo

PRIORITÉS DU GRASP 2013-2016

Douglas Cress a introduit mercredi matin 7 novembre les Priorités du GRASP 2013-2016 (UNEP/UNESCO/GRASP/COUNCIL.2/6), notant qu'il s'agit d'un cadre pour les activités du Partenariat dans son ensemble, qui doivent être facilitées par le

Secrétariat du GRASP. Il a présenté les objectifs du GRASP consistant à aborder les facteurs causant la perte de l'habitat des grands singes et le déclin des populations de grands singes, et à créer un dialogue mondial sur la conservation des grands singes. Il a souligné les domaines de travail prioritaires pour le GRASP, y compris : la communication et le plaidoyer ; la mise en application de la loi ; la conservation dans des contextes de conflit ; et l'économie verte, et a décrit les réalisations attendues pour chaque domaine de travail. Cress a conclu en soulignant l'importance de l'opérationnalisation des Priorités ainsi que du suivi et des rapports pour mesurer l'impact du GRASP.

Dans la discussion qui a suivi, le Sénégal a demandé un suivi d'une proposition antérieure de la Sierra Leone d'instaurer la journée mondiale des grands singes. La Last Great Ape Organisation (LAGA) a suggéré de préciser un nombre cible pour l'application des lois et d'identifier le rôle que pourrait jouer le GRASP dans la question élargie du commerce des grands singes. Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a appelé à des mesures d'application de la loi.

La World Conservation Society (WCS) a souligné que la communication et le plaidoyer doivent être un outil et non une fin en soi, ce qui suggère que le GRASP devrait identifier les messages à communiquer et les processus politiques qu'il souhaite influencer, tels que le Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT), la Convention du patrimoine mondial, et la CITES. Le Congo a suggéré d'inclure la faune sauvage à la formation des vétérinaires et de collaborer avec l'Organisation mondiale de la santé animale. La Guinée équatoriale a demandé s'il y avait des plans pour la formation des points focaux. Le Mali a suggéré d'appuyer les universités et les organismes de recherche pour soutenir la recherche sur les grands singes.

TRAFFIC a suggéré : d'utiliser la terminologie acceptée de l'ONU pour la viande de brousse et les peuples autochtones et les communautés locales ; de préciser que les « partenaires » de collaboration pour les études commerciales devraient être des organisations ayant une capacité éprouvée dans ce domaine ; et une meilleure sensibilisation des zoos et des communautés locales. La RDC a demandé des actions concrètes par le Secrétariat pour lutter contre le trafic de la faune lié aux conflits. L'Ouganda a déclaré que le GRASP devrait combler les lacunes en matière de conservation des grands singes et, avec la Guinée équatoriale, le Mali et l'Indonésie, a appelé à souligner les conflits homme-animal. Le délégué a également

soulevé des questions sur la sélection des points focaux, en insistant sur la nécessité de veiller à ce qu'ils disposent des connaissances appropriées.

L'organisation Flora and Fauna International a suggéré un engagement avec le secteur privé. La Commission scientifique a déclaré qu'elle avait été consultée concernant les Priorités mais qu'elle n'avait pas accepté, et a déploré l'absence de lien entre les objectifs du GRASP et les activités du Plan prioritaire. Notant que le document ne traite pas adéquatement de l'opérationnalisation du plan, elle a mis en garde contre l'établissement des priorités à ce stade. Le Secrétariat a souligné que dans la reconstruction du Partenariat, le Conseil doit veiller à ce que le GRASP puisse « satisfaire tout le monde » et que d'autres organisations et États soient encouragés à devenir des partenaires. Un groupe de contact a été établi pour réviser le document sur la base des observations formulées par le Conseil.

Jeudi après-midi, le Conseil a examiné la question des Priorités du GRASP 2013-2016, discutant d'une version révisée du document produit par le groupe de contact, mercredi soir. Cress a attiré l'attention du Conseil sur les différentes sections du document en soulignant que les zones de travail prioritaires, y compris le plaidoyer, la mise en application de la loi, la conservation en contexte de conflit et l'économie verte sont toutes aussi importantes les unes que les autres. Il a décrit les étapes à suivre pour l'opérationnalisation du plan, y compris un examen final par le Conseil après la clôture de la réunion par voie de consultation électronique.

Dans la discussion qui a suivi, les participants ont soulevé plusieurs points pour améliorer le document et ont discuté, entre autres : de la question de savoir si les parcs nationaux ou les aires protégées en général devraient être soulignés dans le document en tant qu'élément clé de la conservation des grands singes ; du besoin de plus d'aires protégées dans tous les États de l'aire de répartition ; de la nécessité de préciser les rôles et les responsabilités de chaque zone de travail ; du classement des zones de travail prioritaires, certains participants supportant de cibler la protection des habitats en premier lieu et d'autres soulignant plutôt la mise en application de la loi ; et de l'inclusion des plans d'action de l'UICN existants sur les espèces de grands singes dans les Priorités.

Le Conseil a adopté la vision du GRASP avec ses domaines de travail prioritaires. Les délégués ont en outre accepté la proposition du Président à savoir que le Secrétariat distribuera à tous les partenaires, dans les trois mois suivant la réunion du Conseil, les Priorités révisées 2013-2016 basées sur les observations formulées.

RÉVISION DES RÈGLES D'ORGANISATION ET DE GOUVERNANCE DU GRASP

Douglas Cress a introduit mercredi matin 7 novembre le projet de règles de gouvernance révisées du GRASP (UNEP/UNESCO/GRASP/COUNCIL.2/3), notant que le document a été révisé à la suite de celui adopté lors du premier sommet du Conseil du GRASP en 2005. Il a souligné les changements proposés aux règles révisées, y compris : charger le GRASP de promouvoir les PSE tels que REDD+ et d'autres principes liés à l'économie verte ; le renforcement et la modification des catégories de partenaires afin de refléter les situations actuelles ; de changer la périodicité des sommets du Conseil pour les tenir tous les quatre ans, et permettre les réunions intersessions,

si nécessaire ; de changer la composition du Comité exécutif pour élargir la représentation ; et d'ajouter des ambassadeurs des grands singes à la structure du GRASP.

Au cours de la discussion, la Gorilla Organization a appelé à la clarification des procédures pour permettre aux États qui ne font pas partie de l'aire de répartition de devenir des partenaires du GRASP. La Commission scientifique a noté qu'il n'y a actuellement qu'un organe consultatif, et que les Règles du GRASP devraient être modifiées si les partenaires souhaitent renforcer le rôle de la Commission scientifique. La WCS a appelé à rationaliser les objectifs du GRASP afin qu'ils soient cohérents avec tous les documents. Il a également soulevé des questions sur la différence entre les Ambassadeurs et les Parrains du GRASP, et a demandé si les rôles pourraient éventuellement être combinés. La Wild Chimpanzee Foundation a appelé à s'assurer que les membres de la Commission scientifique possèdent des connaissances scientifiques et a souligné l'importance des réunions face à face pour réaliser des progrès. Conservation International a appelé à donner du pouvoir à la Commission scientifique et à inclure un membre de la Commission au sein du Comité exécutif.

Le Secrétariat a souligné que les États ne faisant pas partie de l'aire de répartition étaient auparavant appelés les pays donateurs, mais que cela avait été changé pour refléter le fait que la contribution au Partenariat des États ne faisant pas partie de l'aire de répartition va au-delà de l'aspect financier.

Le Conseil a poursuivi jeudi matin l'examen du projet de Règles révisées. Le Secrétariat a noté l'inclusion d'un texte précisant que les partenaires du secteur privé n'ont pas droit de vote et que tous les États de l'aire de répartition des grands singes, qui sont automatiquement partenaires, sont tenus de désigner un point focal national pour assurer « une communication bidirectionnelle ». Le Secrétariat a noté que la fréquence des réunions du Conseil tous les deux ans a été réduite à tous les quatre ans, afin de permettre d'évaluer les progrès ainsi que pour réduire le fardeau financier associé à la tenue de ces réunions. Le délégué a également mis en évidence les changements dans la composition du Comité exécutif pour inclure un membre supplémentaire appartenant à la catégorie des partenaires des organisations intergouvernementales et des AME.

Certains délégués ont demandé ce qui se produirait dans le cas d'un État de l'aire de répartition qui ne souhaite pas être un partenaire, comme c'est le cas de la Malaisie. Le Secrétariat a noté qu'il demeure partenaire, et a déclaré que dans le cas de la Malaisie, le GRASP est en négociation avec le gouvernement fédéral afin de permettre aux États de Sarawak et Sabah d'être partenaires, car ils sont les États où les orang-outans sont endémiques.

Soulevant la question de savoir si les partenaires du secteur privé devraient avoir le droit de vote, le Secrétariat a noté que le Comité exécutif était inquiet au sujet de permettre à un partenaire de « changer de chambre » en fonction de possibles contributions financières. Concernant les requêtes quant à savoir si le Conseil serait mieux servi s'il se réunissait tous les deux ans, le Président, en soulignant qu'un équilibre doit être trouvé entre la mise en œuvre et les réunions, a noté que le Comité exécutif et les autres organes se réuniront plus fréquemment et travailleront au jour le jour, puis présenteront rapport au Conseil. Suite à une demande de clarification du Sénégal, le Secrétariat a noté que les États de l'aire de répartition peuvent, si les fonds le permettent, voter pour



Ofir Drori, LAGA

avancer les réunions du Conseil, si plus d'un tiers des États de l'aire de répartition le souhaite. Le Secrétariat a également souligné que les réunions régionales auront lieu sur une base plus fréquente. Le Nigéria, avec la WCS, a appelé à veiller à ce que les États

de l'aire de répartition comprennent leur responsabilité dans la conduite du processus du GRASP. La WCS a également souligné la responsabilité du Comité exécutif consistant à communiquer avec les points focaux. La Ape Alliance a suggéré que tous les partenaires doivent désigner un point focal et stipuler que les points focaux sont chargés de diffuser l'information.

La Fondation Orangutan a demandé de s'assurer qu'il existe un équilibre régional entre les ONG. D'autres participants ont demandé si un représentant de la Commission scientifique devait avoir un siège au sein du Comité exécutif. Le Secrétariat a noté que la Commission scientifique est un organe consultatif, et que si elle avait un siège au Comité exécutif, elle deviendrait un organe votant. Le délégué a expliqué que ceci n'est pas conforme à sa fonction actuelle. Le Président a proposé de veiller à ce que la Commission scientifique ait un siège d'observateur au sein du Comité exécutif et les délégués ont accepté cette proposition.

Le zoo de Bristol a demandé pourquoi la recommandation de l'Évaluation stratégique de mettre un terme au Conseil n'a pas été suivie. Le Secrétariat a indiqué que lors de consultations les partenaires avaient estimé que le Conseil était important de sorte que la décision de le maintenir a été prise. Le PNUE a suggéré un libellé proposant que le Comité exécutif représente et s'engage avec les partenaires dans leur catégorie de participation particulière.

La Commission scientifique a proposé, et les délégués ont accepté, que le texte soit inclus afin de s'assurer que les membres soient : tenus informés par le Secrétariat des nouvelles initiatives, des propositions de subvention et autres documents importants ; impliqués dans l'élaboration des documents importants ; et invités à siéger en tant qu'éditeurs et/ou réviseurs de ces documents. La Born Free Foundation a suggéré que la formulation pourrait être « d'informer et de solliciter l'avis de la » Commission scientifique, le cas échéant. La Commission scientifique a déclaré que ses membres souhaitent décider si leur conseil est requis ou non. La WCS a suggéré que la rigueur scientifique des propositions et des documents soit assurée et approuvée à la satisfaction de la Commission scientifique. La Fondation Orangutan a souligné l'importance de maintenir le Secrétariat, la Commission scientifique et le Comité exécutif liés et informés à des fins de transparence. Cress a mis en garde contre le risque de conflit d'intérêts pour les membres de la Commission

scientifique et du Comité exécutif qui reçoivent aussi des fonds du GRASP, qui a été soulevé par l'examen stratégique. La WCS a suggéré, et les délégués ont accepté, d'ajouter aux fonctions du Secrétariat « de conseiller le Comité exécutif sur les nominations reçues concernant la composition de la Commission scientifique ».

Concernant les Ambassadeurs du GRASP et les Parrains du GRASP, Cress a signalé que leurs rôles sont désormais unifiés, et les participants ont convenu de ne maintenir que la catégorie Ambassadeur et de préciser qu'ils peuvent être des personnalités reconnues tant à l'intérieur qu'en dehors du monde de la conservation.

Répondant à la question de savoir s'il y avait un budget détaillé soumis par le Secrétariat à cette réunion du Conseil, Cress a répondu que le budget sera produit dans les quatre à six prochaines semaines, et le PNUE a déclaré que le budget sera examiné par le Comité exécutif en 2013, comme il est prévu dans les Règles révisées.

Jeudi après-midi, le Conseil a conclu les discussions sur, et a adopté, les Règles révisées de gouvernance telles qu'amendées.

PRÉSENTATION DES PARRAINS DU GRASP

Russ Mittermeier, Président de Conservation International et Parrain du GRASP a présenté mercredi matin les travaux du Groupe de spécialistes des primates de l'UICN sur l'évaluation de l'état de conservation des grands singes et sur la sensibilisation du public, et a suggéré des actions pour la deuxième décennie du GRASP. Il a identifié les agro-industries à grande échelle en tant que plus grande menace pour les grands singes, en plus des changements climatiques mondiaux. Il a souligné l'écotourisme, les aires protégées et les fonds de conservation spécifiques aux espèces et aux habitats comme des éléments essentiels de la réussite des efforts de conservation des grands singes. Mittermeier a souligné l'opportunité offerte par le GRASP, en tant que programme des Nations Unies fondé sur des espèces phares, de cibler des interventions de haut niveau. Il a souligné la nécessité d'accroître l'accès aux fonds, a appelé à l'inclusion des gibbons au sein du GRASP, et a recommandé une collaboration plus étroite avec les zoos, la Convention du patrimoine



Russ Mittermeier, Parrain du GRASP et Président de Conservation International



John Scanlon, CITES

mondial et la Banque mondiale. Mittermeier a également annoncé un engagement de 5 000 \$ US pour le Prix GRASP-Ian Redmond pour la conservation.

SÉMINAIRES SUR LES GRANDS SINGES

Les séminaires sur les grands singes ont eu lieu du mardi au jeudi, et ont inclus des séminaires sur : les grands singes et le commerce illégal ; les grands singes et l'économie verte ; et les grands singes et la technologie.

GRANDS SINGES ET COMMERCE ILLÉGAL : Neil Maddison, Jardin zoologique de Bristol, a animé mardi après-midi le séminaire sur les grands singes et le commerce illégal.

John Scanlon, Secrétaire général de la CITES, a présenté les liens entre l'accroissement de la population humaine et de la consommation, le développement technologique, et le commerce illégal des espèces sauvages, soulignant l'implication du crime organisé dans le commerce illégal. Il a décrit le rôle de la CITES dans la régulation du commerce international. Il a présenté la valeur commerciale du commerce illicite d'espèces sauvages estimée entre 8-10 milliards de \$ US ou 5-20 milliards de \$ US annuellement, le commerce illégal du bois étant évalué entre 30-100 milliards de \$ US par an. Il a souligné un pic dans le commerce illégal d'ivoire d'éléphant et de cornes de rhinocéros, déclarant que, bien que la même tendance alarmante ne soit pas observée dans le cas des grands singes, l'abattage et le commerce illégal qui ont cours actuellement sont une grave menace pour les populations



Roland Melisch, TRAFFIC

de grands singes, particulièrement compte tenu de la perte des habitats. En conclusion, il a souligné la nécessité d'une réponse coordonnée et forte au commerce illégal et a mentionné les efforts déployés par le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC), et la possibilité offerte par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour soutenir la conservation des grands singes.

Ofir Drori, Directeur, LAGA, et Coordonnateur du Réseau de mise en application des lois sur les espèces sauvages en Afrique centrale, a fait une présentation sur le commerce des grands singes et la mise en application des lois sur les espèces sauvages. Il a déclaré que le commerce illégal des grands singes ne prend pas naissance dans la pauvreté, mais plutôt dans la corruption et le pouvoir, soulignant que les lois des États de l'aire de répartition sont suffisantes, mais ne sont pas régulièrement appliquées. Il a noté que le commerce illégal est très bien organisé et spécialisé, et que des ressortissants étrangers sont souvent impliqués, soulignant que certains pays développés sont également à la traîne en matière de mise en application de la loi en matière de grands singes. Il a souligné qu'il existe des attentes à savoir que les organes étrangers consolident, diffusent et plaident pour les informations sur le commerce illégal. Drori a appelé à lutter contre la corruption, en utilisant des indicateurs mesurables permettant l'obtention des résultats tangibles en terme de condamnations et de peines d'emprisonnement, et à assurer que les institutions soient responsables. Il a exhorté les parties prenantes à demander que les trafiquants connus soient arrêtés.

Roland Melisch, TRAFFIC, a présenté les activités de TRAFFIC relatives au commerce des orang-outans et des gibbons en Asie du Sud Est, incluant notamment : des études commerciales réalisées en Indonésie, au Cambodge, aux Philippines, en République démocratique populaire du Lao, au Viet Nam et en Thaïlande, qui montrent le commerce non enregistré d'orang-outans et une mise en application insuffisante de la loi ; et les activités de renforcement des capacités menées en collaboration avec l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ASEAN). Melisch a également présenté les réalisations régionales et nationales en Afrique centrale, à savoir le plan d'action pour la mise en application des lois sur le commerce des espèces sauvages en Afrique centrale, le Système de contrôle de la viande de brousse en Afrique centrale, le Plan d'action stratégique nationale de la RDC sur la viande de brousse, et le nouveau décret sur la réglementation du commerce de viande de brousse et les activités de sensibilisation sur la consommation de viande sauvage au Cameroun.

Douglas Cress a présenté les données préliminaires recueillies pour un rapport GRASP à venir sur les grands singes et le commerce illégal, notant que les données recueillies concernaient la période 2005-2011. Il a appelé à des données pour contribuer à une plate-forme qui permettra la surveillance continue et en direct du commerce des grands singes. Il a noté que l'enquête visait à déterminer les taux d'arrivée des animaux confisqués pendant la période et a déclaré qu'elle a été envoyée à tous les sanctuaires et centres de réadaptation d'Afrique et d'Asie, incluant des questions sur les condamnations et les moteurs du commerce illicite. Les résultats préliminaires, a noté Cress, montrent que 392 grands singes sont arrivés dans les sanctuaires africains à la suite de confiscation tandis que 184 grands singes sont arrivés dans les centres de réadaptation asiatiques à la suite de confiscations. Il a déclaré qu'en Afrique, seuls 6 % des trafiquants ont été

arrêtés, 5 % ont été poursuivis et 3 % ont été condamnés, et à Sumatra, 1 % des trafiquants ont été arrêtés, 1 % ont été condamnés, et 1 % ont été poursuivis. Il a noté que les données concernant Bornéo n'ont pas encore été analysées.

Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont abordé : les maladies chez les animaux confisqués qui ont été rapatriés ; les moteurs de l'accroissement de la demande de produits d'espèces sauvages ; l'impact sur les grands singes du commerce illégal lié aux forêts ; les sanctuaires permettant une mise en application renforcée de la loi ; les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des plans ambitieux pour lutter contre le commerce illégal ; et la question de savoir si le commerce illégal des grands singes est entraîné par la pauvreté ou par l'écart entre les pauvres et les riches, qui facilite la corruption.

GRANDS SINGES ET ÉCONOMIE VERTE : Neville Ash, PNUE, a animé mercredi après-midi le séminaire sur les grands singes et l'économie verte.

Carlos Manuel Rodríguez, Conservation International, a examiné les éléments de la réussite que le Costa Rica a obtenue en matière de croissance économique et sociale, tout en protégeant et en restaurant le capital naturel, soulignant que les solutions peuvent et doivent être trouvées au niveau national. Il a identifié la réforme institutionnelle du Costa Rica visant à supprimer la structure en « silo » des ministères comme premier élément de succès, de sorte qu'un seul ministère est responsable des politiques portant sur l'énergie, les mines et les ressources naturelles. Rodríguez a en outre identifié la mise en place de mesures d'incitation positives pour la conservation et la restauration du capital naturel, comme les systèmes de PSE pour le carbone, l'eau et la biodiversité initiés en 1996 au Costa Rica, en tant qu'élément clé de la croissance verte, et a insisté sur les aires protégées comme un ingrédient essentiel de la réalisation du développement durable.

Katia Karousakis, Direction de l'environnement, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a fait une présentation sur la croissance verte et sa relation avec la biodiversité. Elle a déclaré que la croissance verte devrait favoriser la croissance économique et le développement tout en veillant à ce que les populations actuelles continuent de tirer des avantages du capital naturel. Elle a également souligné l'importance d'utiliser une approche pluridisciplinaire intergouvernementale pour répondre à ces questions. Présentant un aperçu d'un rapport de l'OCDE à paraître sur la croissance verte et la biodiversité, elle a déclaré que la publication portera sur la nécessité que la croissance verte englobe la biodiversité et proposera un ensemble d'instruments possibles ainsi qu'un cadre pour aborder la croissance verte et la biodiversité, ce qui peut aider au développement d'objectifs et de visions à long terme.

Michel Masozera, WCS, a présenté le rôle du tourisme axé sur les grands singes dans la transition vers l'économie verte au Rwanda. Il a souligné l'intérêt du gouvernement rwandais dans l'économie verte et, constatant la dépendance économique du Rwanda envers les ressources naturelles, a souligné que le tourisme peut offrir des emplois alternatifs en dehors du secteur agricole pour la population. Il a évoqué des exemples de projets d'écotourisme basé sur les investissements privé-communauté, privé-public et privé, notant que les revenus générés sont réinvestis localement dans la conservation de la nature et dans des infrastructures pour les communautés locales. Il a mis en exergue la faible coordination entre les organismes gouvernementaux, la faible



Christophe Boesch, Fondateur et Président de Wild Chimpanzee Foundation

capacité de planification intégrée intersectorielle, la limitation des ressources pour investir dans les technologies vertes, et les objectifs contradictoires entre la conservation et le développement du tourisme comme des défis pour la transition vers l'économie verte.

Johannes Refisch, Secrétariat du GRASP, a présenté des travaux récents sur les orang-outans et les aspects économiques de la gestion durable des forêts à Sumatra, notant que l'étude a évalué les avantages de la conservation en utilisant une approche de l'économie verte dans deux sites pilotes en Indonésie – les marais de Tripa et les forêts de montagne de Batang Toru. Il a souligné que, en utilisant le prix du carbone à travers la REDD + pour établir la valeur de l'utilisation des terres et des coûts d'opportunité, la conservation des zones à forte biomasse souterraine, comme les marais Tripa, est plus rentable que l'utilisation de la terre pour la plantation de palmiers à huile. Ceci, a-t-il déclaré, suggère que les plantations de palmiers à huile doivent être déplacées vers les terres qui sont, entre autres, dégradées et qui n'ont jamais été utilisées à des fins agricoles, telles que Batang Toru. Il a également noté que le GRASP pourrait, à l'avenir, servir d'intermédiaire entre les acteurs locaux, les pays donateurs et les organisations internationales pour influencer les gouvernements dans l'octroi de concessions pour l'exploitation forestière et autres utilisations.

Christophe Boesch, Fondateur et Président de Wild Chimpanzee Foundation, a présenté le portail de A.P.E.S., une plateforme interactive pour accéder aux informations sur l'état, la conservation et les menaces des populations de grands singes, pour naviguer à travers les archives de données concernant grands singes, et pour présenter des rapports sur les



Michel Masozera, Wildlife Conservation Society (WCS)



Ian Redmond, Président, Ape Alliance

grands singes. Il a discuté du mérite de nouvelles approches pour l'évaluation de l'état des populations de singes telles que l'utilisation de caméras vidéo. Boesch a signalé que des études récentes ont montré des liens directs entre la probabilité de survie des grands singes et l'application de la loi, la présence d'organisations non gouvernementales, la recherche et l'écotourisme, mais a souligné qu'une évaluation systématique de l'efficacité des mesures de conservation des grands singes est urgente.

GRANDS SINGES ET TECHNOLOGIE : Serge Wich, ConservationDrones.org, a parlé jeudi après-midi de l'utilisation et de l'efficacité des drones dans la conservation des grands singes. Il a fait remarquer que les relevés de populations d'orang-outans utilisant la technologie des satellites se sont révélés coûteux, ce qui a incité à explorer l'utilisation de la technologie des drones. Il a déclaré que les premiers essais de prototypes de drones étaient satisfaisants, notant que des améliorations effectuées depuis permettent la collecte de données plus détaillées, qui peuvent être utilisées pour de nombreuses applications, y compris l'évaluation de phénomènes au niveau des arbres, des activités humaines, des activités des orang-outans, de l'agriculture et des espèces sauvages. Wich a déclaré que les développements futurs pourraient permettre aux drones de servir de « données mules » pour les pièges photographiques et les colliers radio, et inclure des applications permettant la reconnaissance d'objets.

Lilian Pantea, Jane Goodall Institute, a décrit les efforts récemment déployés pour la collecte de données à l'aide des communautés locales et des données mobiles. Il a noté que, grâce à la collecte de données à l'aide des applications smartphones, les collectivités ont été en mesure de recueillir des données sur de nombreuses questions, y compris sur les propriétaires fonciers, l'information concernant les collets et les pièges, et l'activité des chimpanzés.

Johann Jenson, PNUE, a présenté les opportunités offertes par l'Internet pour la résolution de problèmes collectifs ou le « crowdsolving » — un terme reflétant le « crowdsourcing » de l'information — et a mis en évidence des exemples novateurs de l'utilisation d'Internet pour les campagnes vertes comme LifeWeb et le Concours blog du GRASP.

Ian Cross, I-Site.com, a présenté l'application Ape App v1.0, une application d'iPhone et smartphone pour aider à la conservation des grands singes en fournissant une plate-forme mobile pour l'échange d'information et la participation du public à la conservation des grands singes.

Adriana Klompus, Lauréate du Concours blog du GRASP, a présenté une application de smartphone pour la sensibilisation des consommateurs, la participation et une campagne contre la production d'huile de palme et son impact sur la perte des habitats forestiers des grands singes.

Ian Redmond a présenté des vidéos sur la sensibilisation et l'éducation sur la conservation des grands singes : The Bike that helps Saves Gorillas, <http://www.youtube.com/watch?v=mkFeFJ16CgA> ; vEcotourism, une visite virtuelle des habitats des grands singes, <http://www.vecotourism.org>, et la bande-annonce du film documentaire The Last of the Great Apes, <http://thelastofthegreatapes.com/default.aspx>.

ÉLECTION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le Conseil a élu jeudi après-midi 8 novembre le Comité exécutif pour 2013-2016 comme suit:

- Partenaires de la catégorie A (États de l'aire de répartition): Novianto Bambang (Indonésie), Dieudonné Ankara (Congo), Aggrey Rwetsiba (Ouganda), et Mamadou Sidibé (Sénégal);
- Partenaires de la catégorie B (États situés en dehors de l'aire de répartition) : Marianna Courouble (France) et une autre personne à déterminer;
- Partenaires de la catégorie C (organismes de parrainage): Neville Ash (PNUE), et Noeline Raondry Rakotoarisoa (UNESCO);
- Partenaires de la catégorie D (AME) : Pia Jonsson (CITES) et une autre personne à déterminer ; et
- Partenaires de la catégorie E (ONG) : Elizabeth Macfie (WCS), et Ashley Leiman (Orangutan Foundation).

ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport de la réunion a été adopté jeudi soir sous réserve de pouvoir présenter des modifications au Secrétariat, par écrit, à l'issue de la réunion du Conseil.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Neville Ash a félicité le Conseil pour les progrès accomplis, faisant l'éloge du Partenariat pour s'être mis d'accord sur une nouvelle orientation et pour établir les priorités pour l'avenir. Il a déclaré que les Règles de gouvernance, qui ont fait l'objet d'un accord, sont essentielles pour assurer la communication entre les organes du GRASP, car ils renforcent le dialogue permettant ainsi d'amplifier l'impact sur la conservation des grands singes. Il a réitéré l'engagement du PNUE au Partenariat.

Gretchen Kalonji, UNESCO, a souligné que le Conseil est essentiel pour réévaluer et réviser le Partenariat. Elle s'est réjouie de l'accent mis sur l'amélioration des communications entre les organes et l'accent mis sur les six domaines



Neville Ash, PNUE

en fournissant une expertise et un soutien pour la science nécessaire, ainsi que par la communication et la diffusion d'informations.

Douglas Cress a noté que même si le Partenariat avait été laissé « en friche » pendant sept ans, l'héritage de la première IGM en 2005 est toujours présent et a contribué aux progrès accomplis lors de cette réunion. Il a noté les engagements qui avaient été prononcés lors de la réunion, y compris la promesse de la Convention de Ramsar de produire un manuel de formation pour les points focaux, et le doublement du montant du Prix GRASP-Ian Redmond pour la conservation grâce aux contributions de la Born Free Foundation et de Conservation International.

Le Président Le Duc, a remercié tous les participants pour leur énergie et leur enthousiasme démontrés au cours des trois jours de la réunion, et a levé la séance à 18h14.

RÉUNIONS À VENIR

CdP 18 de la CCNUCC : La 18^e session de la Conférence des Parties à la CCNUCC et la huitième session de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (RdP 8), ainsi que d'autres réunions associées, sont prévues à Doha, au Qatar. **dates** : 26 novembre - 7 décembre 2012 **lieu** : Doha, Qatar **contact** : Secrétariat de la CCNUCC **téléphone** : +49-228-815-1000 **télécopie** : +49-228-815-1999 **courriel** : secretariat@unfccc.int **www** : <http://unfccc.int/>

6^e Journée de la Forêt : Cet événement aura pour but d'informer l'agenda mondial de la CCNUCC et les intervenants du secteur forestier sur les moyens d'aller de l'avant avec les accords conclus sur la REDD+ lors de la CdP 17 à Durban. **date** : 2 décembre 2012 **lieu** : Doha, Qatar **courriel** : f.selamat@cgiar.org **www** : <http://www.forestsclimatechange.org/events/forest-day/forest-day-6/>

IPBES 1 : La première session plénière de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a pour but de se mettre d'accord sur les règles de procédures en suspens concernant les réunions de la plate-forme, d'envisager d'autres règles de procédure pour la plate-forme, de procéder à l'élection des membres du Bureau et du Groupe d'experts multidisciplinaire, et de s'entendre sur les prochaines étapes à travers lesquelles le programme de travail de l'IPBES pourra devenir opérationnel. **dates** : 21-26 janvier 2013 **lieu** : Bonn, Allemagne **contact** : Secrétariat du PNUE **téléphone** : + 254-20-762-5135 **courriel** : ipbes.unep@unep.org **www** : <http://www.ipbes.net/plenary/ipbes-1.html>

Treizième Dialogue sur les forêts, la gouvernance et le changement climatique : Le 13^e Dialogue RRI, sous-titré « État des réformes foncières en Afrique occidentale et centrale et impacts des acquisitions foncières à grande échelle, des secteurs extractifs et de l'infrastructure », est organisé par l'Initiative sur les droits et les ressources (RRI), la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), le Ministère camerounais des forêts et de la faune (MINFOF), et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Les participants feront le point sur la réforme du régime en Afrique centrale et de l'Ouest depuis 2009, en examinant les nouvelles pressions qui s'exercent sur les zones forestières, les acquisitions foncières à grande échelle, les industries extractives et les projets d'infrastructure. **dates** : 23-25 janvier 2013 **lieu** : Yaoundé, Cameroun **contact** : Boubacar Diarra **téléphone** : +223 76 45 55 45 **courriel** : bdiarra@rightsandresources.org **www** : <http://www.rightsandresources.org/events.php?id=687>

CA/FMME 27 : La 27^e session du Conseil d'administration du PNUE (CA)/Forum ministériel mondial sur l'environnement (FMME) doit se réunir en février 2013.

Le Conseil d'administration constitue le forum annuel mondial sur l'environnement au niveau ministériel au cours duquel les participants se réunissent pour examiner les questions importantes et émergentes dans le domaine de l'environnement. **dates** : 18-22 février 2013 **lieu** : Nairobi, Kenya **contact** : Secrétaire, Organes directeurs, PNUE **téléphone** : +254-207-623-431 **télécopie** : +254-207-623-929 **courriel** : sgc.sgb@unep.org **www** : <http://unep.org/>

CdP 16 de la CITES : La 16^e réunion de la Conférence des Parties à la CITES (CdP 16) se tiendra en mars 2013. Le 40^e anniversaire de la Convention sera célébré lors de l'événement de mars 2013. **dates** : 3-14 mars 2013 **lieu** : Bangkok, Thaïlande **contact** : Secrétariat de la CITES **téléphone** : +41-22-917-81-39 /40 **télécopie** : +41-22-797-3417 **courriel** : info@cites.org **www** : <http://www.cites.org/eng/cop/16/prop/index.php>

FNUF 10 : La dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF 10) se centrera sur la forêt et le développement économique, et comprendra dans son ordre du jour des éléments portant sur : les produits et services forestiers, les programmes forestiers nationaux et autres politiques et stratégies sectorielles ; la réduction des risques et impacts des catastrophes ; et les avantages des forêts et des arbres pour les communautés urbaines. **dates** : 8-19 avril 2013 **lieu** : Istanbul, Turquie **contact** : Secrétariat du FNUF **téléphone** : +1-212-963-3401 **télécopie** : +1-917-367-3186 **courriel** : unf@un.org **www** : <http://www.un.org/esa/forests/session.html>

Forum sur les zones humides et les moyens de subsistance : Ce forum est co-organisé par l'Institut de l'eau et de l'éducation (IHE) de l'UNESCO et de l'Autorité de gestion de l'environnement du Rwanda pour discuter des défis actuels et des solutions à la gestion des zones humides, et préparer la voie à suivre, au niveau régional et au-delà. **dates** : 8-12 juillet 2013 **lieu** : Kigali, Rwanda **contact** : Ken Irvine, UNESCO-IHE **courriel** : k.irvine@unesco-ihe.org **www** : <http://www.ramsar.org>

GLOSSAIRE

AME	Accord multilatéral sur l'environnement
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
GRASP	Partenariat pour la survie des grands singes
IGM	Réunion intergouvernementale sur les grands singes
IPBES	Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services des écosystèmes
PES	Paiement pour les services écosystémiques
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RDC	République démocratique du Congo
REDD+	Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement, le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement